

BULLETIN D’AFFILIATION

Année /

C O T I S A T I O N
« Personne Morale »
75 €

F.S.E. n° :

Etablissement :

Adresse :

C.P. + Ville :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Strasbourg, le

Chèque à libeller à l'ordre de l'OCCE.

Signature :

P.S.: Pensez à garder une copie de cette feuille et
de votre chèque pour votre comptabilité !

Votre cotisation est à régler avant le 30 octobre